

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 février 2008
(convocation du 11 février 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Février Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DENON-BIROT Marie-Nelly, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvere, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 11 h 10)
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 9 h 50)
M. BELIN Bernard à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 9 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis
M. BELLOC Alain à M. CASTEL Lucien
M. BENOIT J. Jacques à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 00)
Mme. BRUNET Françoise à M. BANAYAN Alexis
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. JUNCA Bernard
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. PETIT Alain à Mme. DARCHE Michelle
M. POIGNONEC Michel à M. SOUBIRAN Claude
M. PONS Henri à M. SIMON Patrick
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

EXCUSE :

M. CANIVENC

LA SÉANCE EST OUVERTE

Proposition de partenariat croisé entre la Communauté urbaine de Bordeaux, la Communauté urbaine de Lyon, la Communauté métropolitaine de Montréal et la Communauté métropolitaine de Québec- Décision - Approbation - Autorisation

Monsieur Sainte-Marie présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis 2001, la Communauté urbaine de Bordeaux entretient des relations régulières avec le Canada, en particulier avec Québec et Montréal, lui permettant d'échanger des expériences notamment dans les domaines des transports collectifs et de l'environnement.

Aujourd'hui, la Communauté urbaine de Lyon, la Communauté métropolitaine de Montréal et la Communauté métropolitaine de Québec ont sollicité la Communauté urbaine de Bordeaux pour intégrer un programme de coopération dans le cadre du FFQCD (Fonds Franco Québécois pour la Coopération Décentralisée).

Afin d'être éligibles, les projets doivent respecter ces trois conditions :

- les projets doivent impliquer des partenaires français et québécois, avec au moins deux collectivités de deux régions différentes pour la France et, du côté québécois, deux institutions, organismes, ou instances locales, municipales ou régionales, issus de préférence de deux régions différentes ;
- le projet doit être novateur (contenu ou thématique...), concerner les créneaux d'excellence des régions québécoises et les pôles de compétitivité des régions françaises ; les projets socio-économiques, culturels ou liés au développement durable.

Le dépôt de dossier est prévu pour avril 2008 pour une réponse attendue en juin 2008.

Dans ce cadre trois rencontres d'une durée de deux jours chacune sont prévues sur les thématiques suivantes :

- 1^{ère} rencontre : à Montréal et à Québec en octobre 2008 sur le thème « attractivité /compétitivité »,
- 2^{ème} rencontre : à Lyon au printemps 2009 sur le thème de la « gouvernance »,
- 3^{ème} rencontre : à Bordeaux en décembre 2009 sur le thème « environnement/cohésion sociale ».

Un accent particulier pourrait être mis sur l'innovation déclinée de façon opérationnelle sur plusieurs axes :

- le développement économique : les parcs technologiques (Aéroparc, Bioparc, Route des lasers - parc de la phonotique, Laseris 1, Laseris 2 – Eco parc) et la filière numérique (réseau Haut Débit),

- l'aménagement : des opérations exemplaires mettant l'accent sur l'éco-construction et le développement durable (Vergers du Tasta, Berges du Lac, Parc du Bourgailh, etc...)
- les transports : la mise en valeur du tramway et du schéma de planification,
- l'environnement : la mise en lumière de nos différents outils,
- l'habitat : la politique de la ville

Ce projet s'inscrit parfaitement dans les axes de développement de la Communauté urbaine de Bordeaux :

- la méthode de travail et le cadre proposés sont clairs et lisibles,
- les partenaires pressentis sont de même niveau (établissements intercommunaux). Cela permettra des échanges équilibrés, de réels partages d'expériences fondés sur des problématiques communes,
- le cadre proposé est formalisé, pluriannuel et fera l'objet de cofinancements,
- les thématiques retenues sont également au cœur de nos préoccupations : développement économique (pôles de compétitivité), aménagement, transports, etc...

Il s'agit donc pour la Communauté urbaine de Bordeaux d'une opportunité à saisir d'autant qu'elle s'inscrit dans le cadre du 400^{ième} anniversaire de la fondation de Québec auquel la France sera largement associée à l'automne 2008.

Les dépenses prévisionnelles liées à l'organisation des activités et des rencontres sont évaluées entre 40 000 et 50 000 €uros ; une subvention égale à 50% environ du montant des dépenses engagées sera reversée en contrepartie.

En conséquence, il vous est proposé :

- de donner votre accord pour la participation de la Cub à cette opération partenariale
- de déposer un dossier commun au mois d'avril 2008 dans le cadre du FFQCD (Fonds Franco Québécois pour la Coopération Décentralisée) en partenariat avec la Communauté urbaine de Lyon, la Communauté métropolitaine de Montréal et la Communauté métropolitaine de Québec,
- d'autoriser le Président à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre du programme,

Les dépenses seront inscrites au budget de fonctionnement de l'exercice en cours

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 février 2008,

?
?

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. MICHEL SAINTE-MARIE